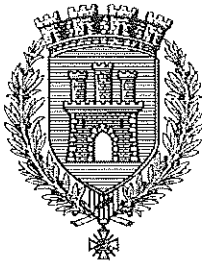


N° DEL 2014.02.12/029

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 12 février 2014 à 18h30** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

**CONVOCAATION**

Date	06/02/2014
Affichage	06/02/2014

**NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	29	4

**Etaient Présents** : DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

**Etaient Représentés** :

RAPANOEL Séverine pouvoir à MARCHELLO Marie.  
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

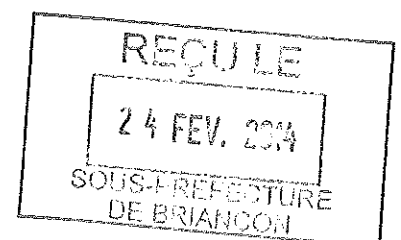
**THEME** : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC 1.

**OBJET** : SETB CASINO DE JEUX : APPROBATION RAPPORT EXERCICE 2012.

**Absents-Excusés** :

CIRIO Raymond, MUSSON Pascal, RAPANOEL Séverine, NUSSBAUM Richard.

**Secrétaire de Séance** : JIMENEZ Claude.



Rapporteur : Gérard FROMM.

- La société SETB, filiale de la Société Groupe Lucien Barrière, a signé le 16 septembre 2010, un « contrat de Délégation de Service Public du casino de Briançon » et une « convention de mise à disposition du domaine public communal nécessaire à l'exploitation du casino de jeux » pour une durée de vingt ans.

Une autorisation de jeux a été accordée le 14 octobre 2010 pour une durée allant jusqu'au 30 septembre 2011. Elle a été renouvelée pour trois années.

- La société exerce ses missions de manière, d'une part, à assurer la continuité, la qualité et la sécurité du service, et, d'autre part, à contribuer de manière active au développement touristique, économique et culturel de la Collectivité.
- Au titre de l'occupation du domaine, la Société verse à la commune de Briançon, une redevance d'occupation domaniale annuelle s'élevant à 50.000 € toutes taxes, impôts ou charges divers étant inclus à l'exception de celles de l'article 28 « impôts et taxes » du cahier des charges, payable par trimestre et dans les dix premiers jours de chaque trimestre, par la production d'un titre de recettes.
- Cette redevance de base est indexée chaque année en fonction de l'évolution de l'indice des loyers publié par l'INSEE (base 100 au 1<sup>er</sup> trimestre 2008). La valeur de base de cet indice est la valeur pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2010 : novembre 2010.
- L'activité de Casino s'exerce dans le cadre de la période prévue par l'arrêté d'autorisation. Afin d'assurer la mission de service public qui lui est dévolue en application de la réglementation des jeux, le Casino est ouvert toute l'année. Il peut cependant être prévu une fermeture annuelle de cinq semaines.
- Les prestations de service public à assurer par la société sont :
  - Animations musicales, spectacles de qualité, matinées et soirées dansantes ;
  - Organisation de conférences, de dîners, et plus généralement toute manifestation à caractère culturel ;
  - Restauration.
- Un prélèvement sur le produit brut des jeux après abattements légaux est perçu chaque année au profit de la collectivité, en application de l'article L. 2333-54 du code général des collectivités territoriales.
- Du 1er octobre 2010 au 30 septembre 2030, le prélèvement communal sur le Produit brut des jeux annuel diminué des abattements légaux, sur exercice clos au 31 octobre, est calculé par tranche de la façon suivante :

Jusqu'à 3 500 000 € ----- le taux de 2 % est appliqué.  
Sur la partie du prélèvement au-delà

de 3 500 001 € à 4 000 000 € -----	le taux est de 4%.
De 4 000 001 € à 4 600 000 €,-----	le taux est de 6%
De 4 600 001 € à 5 000 000 €-----	le taux est de 8%
De 5 000 001 € à 7 000 000 € -----	le taux est de 12%
Pour la partie au-delà de 7 000 001 € -----	le taux est de 15%
- Le Casino doit être un acteur actif du développement culturel et touristique de la Collectivité. Dès lors, la Société organise toute l'année au sein du Casino des spectacles, concerts, soirées et événements susceptibles d'intéresser tant la clientèle de passage que celle des résidents, et destinés à favoriser l'attractivité du Casino et de la Ville de Briançon.

Nombre d'entrées dans le casino :

Exercice 2009/2010	Exercice 2010/2011	Exercice 2011/2012
70 481	63 214	60 041

Nombre de couverts [restaurant(s) du casino] :

Exercice 2009/2010	Exercice 2010/2011	Exercice 2011/2012
13 034	14 309	11 815

#### ▪ Compte rendu financier

L'activité sur l'exercice 2012 affiche une baisse de chiffre d'affaires avec un produit brut des jeux en diminution de -10 % par rapport à l'exercice précédent. Le Casino de Briançon est touché également par la situation économique très difficile de l'Italie et constate une forte désaffection de cette clientèle.

Evolution du chiffre d'affaires :

	N -1	N	ECART N/N-1
Produit Brut Machines à sous	2784	<b>2630</b>	- 154
Produit Brut Jeux de tables	383	<b>211</b>	- 172
Chiffre d'affaires restauration	338	<b>291</b>	- 47
Chiffre d'affaires Autres	6	<b>16</b>	10
Provision Jackpot	- 0	- 17	- 17
<b>Total Chiffre d'affaires BRUT</b>	<b>3511</b>	<b>3131</b>	- 380
Prélèvement	1064	<b>953</b>	- 111
<b>CA NET</b>	<b>2447</b>	<b>2178</b>	- 269

Historique sur cinq ans :

	N	N-1	N-2	N-3	N-4	Total
<b>Chiffre d'affaires brut</b>	3 131	3 511	3 624	3 476	3 741	17 483
Etat commune	- 1 044	-1 154	- 1 221	- 1 438	- 1 602	- 6 459
Frais de personnel	- 1 264	-1 388	- 1 413	- 1 296	- 1 391	- 6 752
Autres	- 957	-809	- 1 305	- 1 226	- 1 508	- 5 805
<b>Résultat Net</b>	<b>- 134</b>	<b>160</b>	<b>- 315</b>	<b>- 484</b>	<b>- 760</b>	<b>- 1533</b>

Détail

	N	N-1	N-2	N-3	N-4	Total
Prélèvement	953	1 064	1 131	1 359	1 588	6 095
Redevance d'occupation	57	56				113
Impôts et taxes (LF)	34	34	75	51	- 14	180
Cahier des charges	0	0	7	28	28	63
Impôt société + cvae 2010	0	0	8			8
<b>Total</b>	<b>1 044</b>	<b>1 154</b>	<b>1 221</b>	<b>1 438</b>	<b>1 602</b>	<b>6 459</b>

#### ▪ Compte-rendu technique :

Le Casino Barrière accueille tout au long de l'année des animations (loto bingo, galette des Rois...), des dîners spectacles, des expositions d'artistes (peinture, photographie...), des concerts (Jazz Kristin Marion Quartet, Altitude Jazz...), des soirées et thés dansants, des soirées spéciales à thème (salsa, DJ Galancia...) des salons (voyance...).

Outre l'offre de jeux et de loisirs proposée au Casino tout au long de l'année, l'établissement dispose de deux salles polyvalentes qui ont pu accueillir diverses manifestations qui ont contribué à l'attractivité de la ville :

- Tournois de poker :
  - Aspic Poker Cup – Décembre 2011 et juin 2012.
  - Alpes 1 Poker Tour – Janvier et avril 2012.
- Salon du chocolat – Mars 2012.
- Tournoi de Bridge : Nature et Bridge – Juin 2012.
- Festival Offenbach « La Périchole » - Août 2012.

Le Casino a mis gracieusement à disposition ses salles notamment pour les organisations suivantes :

- Festival jeune public organisé par l'Office du Tourisme de Briançon en mai 2012 ;
- Conférences organisées par l'Université du Temps Libre ;
- L'accueil de la Fédération d'Escalade en juillet 2012 ;
- L'assemblée Générale de différentes associations sportives (Hockey Club, Briançon Basket Ball...) et d'autres associations (Université du Temps Libre, Enseignes de Briançon...)

En 2012, le Casino Barrière de Briançon a également été partenaire de deux évènements majeurs du Briançonnais : l'Altitude Jazz Festival et le Festival Offenbach et ses amis.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux s'est réunie le 4 février 2014 et a émis un avis favorable sur le rapport du délégataire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte du rapport sur l'exercice 2012.

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 (*NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin*)

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

TRANSMIS LE : 21 FEV. 2014  
PUBLIE LE : 21 FEV. 2014  
NOTIFIÉ LE : 25 FEV. 2014

Le Maire,  
  
Gérard FROMM

